

### A l'attention des chasseurs du Doubs :

#### **La Fédération départementale des chasseurs du Doubs communique ...**

Un accident mortel s'est produit jeudi 13 octobre après-midi à Gilley, dans le cadre d'une chasse au grand gibier.

Trois personnes composaient le groupe de chasseurs. Deux d'entre eux se mettent au poste et le troisième traque avec ses chiens. Dans l'après-midi d'autres chiens amènent dans le secteur un sanglier que le traqueur, revenant au rendez vous de chasse aperçoit, rentrant dans la zone chassée. Il s'approche et pénètre dans la sapinière. D'après les premiers éléments, il semble qu'un des chasseurs postés croit voir l'animal et tire. Le traqueur, Serge Duprey, est mortellement atteint. Il avait 54 ans et habitait Gilley. Une enquête a, bien entendu, été ouverte par la Gendarmerie Nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce dramatique accident.

La Fédération départementale des chasseurs du Doubs tient à s'associer à la douleur des familles et des proches touchés de plein fouet par ce drame et les assure de son soutien dans ce moment particulièrement difficile. Elle a aussi une pensée pour les protagonistes de ce drame et les membres de l'ACCA de Gilley durement frappés par la perte d'un des leurs.

D'après les premiers éléments portés à notre connaissance, des manquements importants aux règles de sécurité les plus élémentaires se seraient accumulés : déplacements non prévus au cours de l'action de chasse, tir direct sans identification certaine de l'animal et absence de port du vêtement orange fluorescent ... la victime ayant été retrouvée sans cet équipement devenu obligatoire. Cette tragédie révèle la légèreté voire l'inconscience avec lesquelles un nombre heureusement extrêmement restreint de chasseurs traitent les obligations de sécurité à respecter lors de tout acte de chasse.

Depuis plus de 10 ans la Fédération départementale des chasseurs du Doubs et l'ONCFS co-animent des actions de formation et de sensibilisation des chasseurs au respect des mesures de sécurité liées à l'exercice de la chasse. La dernière session a eu lieu le 03 septembre 2011. A ce jour, plus de la moitié des chasseurs du Doubs a déjà suivi volontairement cette formation.

Ces mesures ont été consolidées cette année dans le cadre du nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, récemment approuvé par le préfet. En effet, la généralisation du port du vêtement orange fluorescent pour toutes les chasses en mouvement (grand et petit gibier) et l'obligation pour tous d'avoir suivi une formation à la sécurité avant l'automne 2014 complètent le dispositif. Le drame de Gilley confirme l'utilité de ces dispositions. Pourtant, certains pensaient que ces modifications étaient superflues !

Ce terrible accident renforce encore plus, s'il en était besoin, l'implication des chasseurs du Doubs dans le domaine de la sécurité et de l'application des mesures correspondantes sur le terrain. Cet événement ne doit pourtant pas masquer les importants progrès réalisés en matière de sécurité à la chasse au niveau national, durant les dix dernières années.

